



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Exposition

Les kiosques en Avesnois




**Parc
naturel
régional
de l'Avesnois**

Maison du Parc

Grange Dimière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tel : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"
www.parc-naturel-avesnois.fr



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'Etat Français

Exposition itinérante

INTERET

Cette exposition a pour objectif de faire connaître les kiosques à musique et à danser.

PUBLIC

- Tout public

CONTENU DE L'EXPOSITION

- Les kiosques à danser des communes suivantes : Hestrud, Floyon (2), Marbaix, Solre le Château, Trélon, Dimechoux, Flaumont Waudrechies, Avesnes sur Helpe, Cartignies, Baïves, Grand Fayt, Saint Aubin, Bas Lieu, Floursies, Wattignies la Victoire, Dourlers, Monceau Saint Waast, Petit Fayt.

- Les Kiosques de concert de Bellignies, Gussignies, Wignehies, Cousolre, Avesnelles, Fourmies, Solre le Château, Le Quesnoy, Saint Hilaire sur Helpe, Sars Poteries, Bavay, Felleries, Maroilles, Beugnies.

- Un kiosque de jardin à Lez Fontaine.

PRÉSENTATION

- 34 panneaux en forex, munis d'œillets pour l'accrochage format 50 x 60 cm.

ACCUEIL DU PUBLIC

L'accès de l'exposition doit être gratuit. Durant les heures d'ouvertures de l'exposition, il serait souhaitable qu'une permanence soit assurée pour accueillir le public.

SUGGESTION

Il serait souhaitable que cette exposition puisse s'intégrer dans une manifestation autour du patrimoine et que les documents intitulés « la ronde des kiosques » et « Kiosques à musique, kiosques à danser : 3 circuits à parcourir en vélo » soient remis aux visiteurs.

CONDITIONS DE PRÊT

- Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...)

- Pour les communes hors Parc naturel régional de l'Avesnois, l'exposition est à prendre en charge et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc

DEMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION

-Personne à contacter : **Janice Niewrzeda au 03 27 77 51 60**

-Poser une option en fonction des disponibilités.

-Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :

**Monsieur le Président
du Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc
4, cour de l'abbaye BP11 203
59550 MAROILLES**

-Vous recevrez un courrier de confirmation.

RÉALISATION

Exposition réalisée par le Parc naturel régional de l'Avesnois.
Photos : Samuel Dhote